



Vendredi 3 décembre 2021

Marseille en Grand - Lancement des appels à initiatives « Carrefours de l'entrepreneuriat » et « Capital jeunes créateurs »

Dans le prolongement des annonces du président de la République lors de son déplacement à Marseille le 2 septembre dernier, la ministre déléguée en charge de la ville, Nadia Hai, a lancé officiellement hier après-midi à la Friche la Belle de Mai, les deux appels à initiatives « Carrefour de l'entrepreneuriat » et « Capital jeunes créateurs ».

Étaient réunis, autour de la ministre, du haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, Thibaut Guilluy et du préfet délégué à l'égalité des chances pour les Bouches-du-Rhône, Laurent Carrié, un large panel d'acteurs économiques et associatifs marseillais. L'occasion également pour plusieurs jeunes créateurs de témoigner de leur aventure entrepreneuriale et d'évoquer leurs attentes en termes d'accompagnement à la création d'entreprises. Fruits d'un travail collaboratif avec l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques et associatifs locaux, ces appels à initiatives ont été rédigés afin d'aiguiller les opérateurs candidats dans l'élaboration de leurs projets tout en leur laissant la marge de manœuvre nécessaire pour construire ces maisons des entrepreneurs.

Les quatre carrefours de l'entrepreneuriat qui mailleront Marseille, conçus comme « des grands lieux dédiés où les jeunes qui ont des projets seront gratuitement formés, conseillés, mentorés par des dirigeants d'entreprises, des associations et accompagnés par des services publics », auront pour objectif d'accompagner 8 000 jeunes éloignés de l'écosystème entrepreneurial avec une attention particulière envers ceux qui en ont le plus besoin, notamment les jeunes peu qualifiés ou originaires des quartiers les plus démunis.

Pour ce faire, des liens étroits seront établis entre les carrefours et le tissu économique et associatif de proximité assurant ainsi à la fois une démarche « d'aller vers » et des débouchés pour les jeunes créateurs.

Le « Capital jeunes créateurs » permettra quant à lui de renforcer les dispositifs de soutien individuels à la création d'entreprises existant sur Marseille.

C'est l'opportunité d'amplifier et d'innover dans les accompagnements proposés mais aussi d'apporter une dotation « coup de pouce » aux jeunes porteurs au moment de la création / reprise d'entreprises.

Financés par l'État, soutenus par des associations de proximité et des clubs d'entreprises, ces deux dispositifs seront opérationnels dès février 2022.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ces deux appels à initiatives sont ouverts jusqu'au 7 janvier 2022, minuit, et accessibles sur le site de la DREETS PACA :

- <https://paca.dreets.gouv.fr/Appel-a-initiatives-Capital-Jeunes-Createurs-deposez-vos-dossiers-de>
- <https://paca.dreets.gouv.fr/Appel-a-initiatives-Carrefours-d-e-l-Entrepreneariat>

Les lauréats seront annoncés mi-janvier 2022.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle
04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

